



Une veille économique mutualisée de la filière bois

La VEM est une collaboration entre les quatre ministères concernés par le bois et les instances de la filière que sont FBF, FBIE et le Codifab. Concrètement, grâce à un site internet dédié, il sera possible à chacun de consulter l'actualité économique du secteur, d'une branche d'activités et d'en extraire les tableaux et graphes, favorisant une meilleure visibilité à l'ensemble des organisations professionnelles.

Un projet ambitieux d'étude et de synthèse de données

En signant ce partenariat inédit public-privé, l'Etat et les organisations professionnelles partagent la volonté de mettre en place ce nouvel outil de la filière forêt-bois, qu'ils financent. Il devrait permettre aux entreprises et aux industries de mieux répondre aux besoins des marchés et des objectifs stratégiques des donneurs d'ordres. Elles devraient pouvoir aussi s'orienter plus efficacement vers des marchés d'avenir, à valeur ajoutée, pour créer de la richesse et développer des emplois. La mise en oeuvre opérationnelle de ce projet a été confiée à un consortium de compétences, constitué de FCBA et IPEA. **France Bois Forêt** assure la coordination de cet ambitieux développement. (23/03/2016)





PMIE & REGIONS

*en
direct*

Un outil de veille économique pour la filière forêt-bois

FRANCE — Fruit d'un partenariat engagé depuis plusieurs années avec quatre ministères (Agriculture, Economie, Environnement et Logement), la filière forêt-bois vient de se doter d'un outil de veille économique mutualisée (VEM). Destiné à renforcer la compétitivité des entreprises, ce site Internet dédié leur

permettra de consulter l'actualité économique du secteur ou d'une branche d'activités et d'en extraire les tableaux et graphiques. La VEM rassemblera les données économiques de la filière et les actions déjà réalisées et financées par les professionnels. Cet outil « *donnera plus de force et d'efficacité à l'ensemble de la filière* », affirme [Cyril Le Picard](#), président de [France Bois Forêt](#) (FBF), qui assure la coordination du projet.



La filière forêt-bois signe le lancement de sa première Veille Economique Mutualisée



C'est un accord important : la filière forêt-bois se dote d'un outil stratégique, la Veille Economique Mutualisée (VEM), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), le ministère de l'Economie de l'Industrie et du Numérique (MEIN), le ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer (MEEM) et le ministère du Logement et de l'Habitat durable (MLHD).

Téléchargez gratuitement le guide

Dopez vos plus-values

Paris, le 22 mars 2016 - Afin de renforcer la compétitivité des entreprises de la filière forêt-bois, la Veille Economique Mutualisée va pouvoir assurer un véritable suivi économique. « La mise en place de ce nouvel outil représente l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs années par les organisations professionnelles de la filière forêt-bois en partenariat avec les Pouvoirs publics » déclare **Cyril Le Picard**, président de **France Bois Forêt** (FBF) qui poursuit « Elle donnera plus de force et d'efficacité à l'ensemble de la filière. »

En signant ce partenariat inédit public-privé, l'Etat et les organisations professionnelles partagent la volonté de mettre en place ce nouvel outil de la filière forêt-bois, qu'ils financent. Il permettra aux entreprises et aux industries de mieux répondre aux besoins des marchés et des objectifs stratégiques des donneurs d'ordres. Elles pourront aussi s'orienter plus efficacement vers des marchés d'avenir, à valeur ajoutée, pour créer de la richesse et développer des emplois.

Concrètement, grâce au site internet dédié, il sera possible à chacun de consulter l'actualité économique du secteur, d'une branche d'activités et d'en extraire les tableaux et graphes, favorisant une meilleure visibilité à l'ensemble des organisations professionnelles. Cette VEM va rassembler l'intégralité des données économiques de la filière et des actions déjà réalisées et financées par les professionnels.

« En assurant la cohérence de l'ensemble des actions prises lors des Comités stratégiques, ce partenariat public-privé va renforcer la compétitivité de la filière » précise **Luc Charmasson**, président de **France Bois Industries** Entreprises (FBIE) qui poursuit « La VEM permettra notamment de mesurer le poids de la filière forêt-bois dans l'économie nationale et de disposer de la répartition de la valeur ajoutée aux différents stades de marché de la filière. »

La VEM est une collaboration originale entre les quatre ministères (MAAF, MEIN, MEEM, MLHD), FBF et FBIE ainsi que le Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois (CODIFAB). Elle couvrira l'ensemble de la filière

utilisatrice du bois, de la forêt à la distribution, sans oublier l'industrie, le bois énergie et la chimie du bois. Pour autant, chaque branche de la filière disposera d'éléments pour situer son activité par rapport à l'ensemble du marché et de son évolution. La mise en œuvre opérationnelle de ce projet a été confiée à un consortium de compétences, constitué de FCBA et IPEA. **France**

Bois Forêt assure la coordination de cet ambitieux développement.

Téléchargez gratuitement le guide

Dopez vos plus-values